

2026-2027

CODE DE VIE

École secondaire
d'Amos



LA MISSION DU CODE DE VIE



À l'école secondaire d'Amos, chacun a un rôle à jouer pour créer un milieu sécuritaire, respectueux et agréable.

En fréquentant l'école, l'élève s'engage à respecter les règles de conduite et les mesures de sécurité. Le respect, la collaboration, la politesse et l'intégrité sont au cœur de notre vie scolaire.

Tous les membres du personnel veillent à l'application des règles afin de favoriser un climat propice à l'apprentissage et au bien-être de tous.

Ensemble, faisons de notre école un endroit où il fait bon apprendre et s'épanouir.

Accomplissement	Bienveillance	Collaboration
Mobilisons nos capacités pour nous réaliser et nous épanouir.	Accueillons nos différences de façon positive et constructive.	Collaborons avec ouverture pour développer notre plein potentiel.

GESTION DES ABSENCES



Motivation d'absence

Lors d'une absence, il est de la responsabilité du parent de s'assurer de la motivation. Les parents ont 24 heures pour motiver une absence. Voici les méthodes de motivation :

- Utilisez le Mozaïk-Portail (Web) ou Clic école (application mobile);
- Appelez au 819 732-3221 (7 jours sur 7, 24 heures sur 24), faites le 1 pour le pavillon La Forêt ou le 2 pour le pavillon La Calypso, puis, faites le 1 pour motiver l'absence de votre enfant. Mentionnez votre nom, le nom de l'enfant et le niveau, la date de l'absence, la ou les périodes manquées (1 à 4) et le motif de l'absence.

Assiduité

- Je me présente à l'heure à tous mes cours et à toutes mes activités éducatives chaque jour du calendrier scolaire;
- Je m'assure que mes absences ont été motivées par mes parents ou par mon tuteur et l'école se garde un droit de regard sur la pertinence des motivations. Seul un billet médical permet l'exemption d'un travail scolaire ou d'un examen;
- Je suis responsable de prendre les dispositions nécessaires auprès de mes enseignants lors de mon retour à l'école, ou préalablement, en prévision d'une absence connue.

Ponctualité

- J'arrive à l'heure à l'école et à chacune de mes périodes;
- À la première cloche, je me dirige vers ma classe et à la deuxième cloche, je suis assis à ma place.

Raison
J'apprends à gérer mon temps et à me responsabiliser en vue de ma réussite scolaire. <u>LIP, article 14</u>
Je m'engage à bien commencer mes cours.

APPAREILS ÉLECTRONIQUES



Appareils électroniques

- Je laisse tous mes appareils électroniques* dans mon casier du début à la fin des cours, y compris pendant les pauses et le dîner, et ce, sur l'ensemble du terrain de l'école;
- Je comprends que des interventions graduées seront appliquées en cas de non-respect de l'interdiction : avertissements, confiscation de l'appareil, courriel envoyé aux parents à chaque intervention, déplacement d'un parent pour récupérer l'appareil ou autres.

Plagiat

- J'adopte un comportement honnête et intègre. Je n'utilise aucune forme de tricherie et autres actions répréhensibles. Cette infraction peut entraîner la note de zéro.

**Cette expression vise notamment tout appareil pouvant communiquer avec ou accéder à Internet, tel qu'un téléphone intelligent, une tablette, une montre intelligente, des écouteurs, etc.*

Raison

Je respecte les règles ministérielles concernant l'interdiction des appareils mobiles personnels à l'école.

J'améliore mes chances de réussite en réduisant les sources de distraction.

Je respecte les règles de la sanction des études.

SAVIEZ-VOUS QUE?

« Nous recevons en moyenne entre 65 et 80 notifications par jour sur nos téléphones mobiles. »

« Après une simple distraction, il faut en moyenne 23 minutes 15 secondes pour retourner dans sa bulle et reprendre le travail de façon efficace. »

<https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/519/mobile-telephone-notifications-effets-cerveau-alerte-psychologie>



ENVIRONNEMENT DE VIE SCOLAIRE



Matériel pédagogique

- J'apporte mon agenda et tout le matériel nécessaire et rien que le nécessaire, en classe;
- Je peux apporter une gourde d'eau en classe;
- Je m'engage à retourner le matériel qui m'est prêté dans le même état;
- Je laisse mes effets personnels dans mon casier avant d'aller en classe.

Climat de classe

- Je m'engage à contribuer à un climat de classe propice aux apprentissages de tous;
- Je respecte les consignes données par mes enseignants;
- Je demeure attentif et concentré;
- Je m'exprime par le vouvoiement avec calme et politesse en tout temps.

Circulation

- Durant les heures de cours, je suis en classe et ne peux circuler dans l'école qu'avec le billet d'autorisation jaune;
- Le matin, le midi et durant les récréations, je ne circule pas sur les étages ni au bloc sportif ou tout autre local, sauf pour accès à la bibliothèque et aux activités organisées par l'école;
- Je me déplace calmement dans les corridors et j'adopte une conduite sécuritaire permettant la libre circulation de tous.

Propreté des lieux

- Je contribue à garder les lieux propres en utilisant les poubelles et les bacs de recyclage mis à ma disposition autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.

Raison

J'apprends à m'organiser et à me responsabiliser en vue de ma réussite scolaire

Je développe mes habiletés sociales en vue de devenir un citoyen honnête et responsable. J'améliore mes chances de réussite et celles des autres.

Je garantis l'accès à des lieux agréables et sécuritaires.

Je participe à créer un milieu de vie agréable, sécuritaire et propre.

CONSOMMATION ET TENUE VESTIMENTAIRE



Consommation de boissons énergisantes

- Tel que recommandé par la Société canadienne de pédiatrie, les boissons énergisantes sont interdites à l'école.

Consommation de substances illégales

- Tel que stipulé dans la loi, il est interdit de consommer, de posséder, d'acheter ou de vendre de la drogue, de l'alcool, des produits du tabac ou des produits de vapotage sur le terrain de l'école.

Guide vestimentaire

- L'école est le milieu de travail de l'élève. Sa tenue vestimentaire doit être adéquate à ce milieu. Donc, les vêtements et la coiffure doivent respecter l'hygiène, la propreté et la décence;
- Les sous-vêtements, les brassières de sport et les parties intimes doivent, notamment, être couverts et non visibles;
- Le vêtement du bas est opaque et couvre la mi-cuisse par mesure d'hygiène en position assise;
- Au pavillon La Calypso, je retire mon couvre-chef et le dépose dans mon casier avant de me présenter en classe. Mon capuchon est rabaissé en tout temps. Voici les endroits permis : sous-sol, préaux et aires de dégagement.

Raison

J'apprends à prendre soin de moi et je développe de bonnes habitudes alimentaires.

Je respecte la loi.

J'apprends à me vêtir convenablement en trouvant un équilibre entre la mode, le confort, ma sécurité, le milieu de vie, l'hygiène et les activités quotidiennes.

RESPECT DE SOI ET DES AUTRES



Savoir-être

- Je respecte l'autorité du personnel de l'école;
- J'agis et je communique de manière respectueuse, courtoise et polie avec les autres élèves et le personnel de l'école, en tout temps et quel que soit le moyen utilisé.

Vol et vandalisme

- Tel que stipulé dans la loi, il est interdit de prendre, de détruire ou d'abîmer, volontairement, ce qui ne m'appartient pas. L'école étant une propriété commune, tout geste de vandalisme exigera réparation ou remboursement selon la gravité des gestes.

Sécurité

- J'utilise un cadenas pour mon casier et je m'assure de bien le verrouiller;
- J'utilise adéquatement les objets en fonction de leur utilité dans les lieux appropriés;
- Je peux apporter et utiliser tout matériel dont je peux justifier la présence en me référant aux activités de l'école.

Tel que stipulé dans la loi, il est strictement interdit d'avoir en sa possession une arme, une imitation d'arme ou tout autre objet offensif jugé dangereux.

Violence

- Je règle mes différends par des comportements pacifiques. Tel que stipulé dans les lois, toutes formes de violence ou de discrimination (physique, verbale, écrite) ne peuvent être tolérées et doivent être sanctionnées.

Raison
Je développe des relations interpersonnelles adéquates.
Je participe à créer un milieu de vie agréable et sécuritaire. J'apprends à vivre en société. Je respecte la loi.
Je garantis l'accès à des lieux agréables et sécuritaires.
Je développe la notion de civilité.

RESPECT DE SOI ET DES AUTRES



Citoyen numérique

- J'agis de manière éthique en tenant compte de l'impact de l'utilisation du numérique sur mon bien-être physique et psychologique et sur celui des autres utilisateurs;
- Je ne prends pas et ne partage pas des photographies ou des vidéos à l'école sans l'autorisation des personnes concernées;
- Avant de partager quoi que ce soit, je m'assure que le contenu du message ne brime l'intégrité de personne.
- Je respecte la réputation et la vie privée des autres élèves et des membres du personnel de l'école.

Intimidation et cyberintimidation

- Je refuse d'adopter ou d'encourager toutes formes d'intimidation à l'école ou sur les réseaux sociaux. L'école a l'obligation d'intervenir dans les situations d'intimidation même lorsqu'elles ont lieu à l'extérieur de l'école.

Raison

Je développe la notion de civilité numérique. Le numérique laisse des traces et je ne suis jamais totalement anonyme.

Je respecte la loi sur la cyberintimidation.

Je développe des relations interpersonnelles adéquates.

VOICI LES INTERVENANTES POUVANT M'AIDER EN CAS DE BESOIN :

Pour La Calypso

Stassy Blais ou par courriel à : calypso.tts@cssh.gouv.qc.ca
[Formulaire de dénonciation - pavillon La Calypso](#)

Pour La Forêt

Virginie Dupuis : virginie.dupuis@cssh.gouv.qc.ca
Samantha Sigouin : samantha.sigouin@cssh.gouv.qc.ca
Maude Vaillancourt : maude.vaillancourt@cssh.gouv.qc.ca
[Formulaire de dénonciation - pavillon La Forêt](#)



ÉCHELLE DES NIVEAUX D'INTERVENTIONS



NIVEAU 1- ÉCARTS MINEURS

Enseignants/
Tous les
intervenants

L'élève répond
aux interventions
universelles de
l'enseignant

Comportements nuisibles:

- L'élève n'a pas son matériel.
- Il brise son matériel scolaire.
- Il n'est pas assis à sa place.
- Il ne suit pas les consignes données.
- Il se plaint ou argumente.
- Il triche.
- Il ment.
- Il utilise un langage inapproprié.
- Il joue avec des objets inappropriés.
- Il ne fait pas ses travaux.
- Il encourage les mauvais comportements.
- Il n'écoute pas la personne qui parle.
- Il ne s'assoit pas correctement.
- Il n'assume pas ses responsabilités.
- Il refuse de travailler.
- Il refuse de coopérer.
- Il n'a pas la tenue vestimentaire requise.
- Il est en retard.
- Il s'absente de l'école sans permission.
- Il dessine sur le bureau.
- Il consomme des boissons énergisantes.
- Il circule dans l'école, alors qu'il devrait être en classe.
- L'élève utilise un téléphone cellulaire ou autre appareil (loi depuis la rentrée 2025-2026).

Lorsque le comportement persiste, malgré la gradation des interventions, il peut devenir un écart de conduite majeur.



NIVEAU 2- ÉCARTS MINEURS

Enseignants/
Tous les
intervenants

Comportements
qui nuisent à
l'apprentissage
des autres.

Comportements nuisibles:

- L'élève parle quand il ne le faut pas.
- Il répond impoliment à l'adulte (ex: roule des yeux, soupire, claque la porte, répond avec arrogance).
- Il brise le matériel scolaire.
- Il dérange les autres.
- Il lance des objets.
- Il fait des bruits inappropriés.
- Il se bagarre (picosse, bouscule).
- Il blasphème en classe.
- Il provoque (cherche à faire réagir).
- Il se met debout sur les meubles.
- Il se déplace en classe dans les moments inopportuns.
- Il n'est pas à sa place.
- Il fait constamment abstraction des consignes.
- Il exclut les autres.
- Il quitte la classe sans permission.
- Il émet des commentaires inappropriés (ex: racistes, sexistes ou autres).
- Il court dans les corridors.
- Il crie, parle fort.
- Il ne respecte pas l'intimité des autres (toilettes, vestiaires, etc.).
- Il a des comportements amoureux inappropriés en public (créé un malaise pour les gens autour).

Lorsque le comportement persiste, malgré la gradation des interventions, il peut devenir un écart de conduite majeur.

Stratégies d'intervention niveau 1 et 2

Les écarts de conduite mineurs nécessitent une intervention éducative (constructive).
* Consigner les comportements et les interventions dans **Mozaiik portail**.

Interventions indirectes :

- Donner des directives non verbales.
- Ignorer intentionnellement le mauvais comportement et renforcer de manière différenciée.

Interventions directes :

- Rediriger.
- Réenseigner.
- Offrir un choix à l'élève.
- Recourir aux conséquences formatives.
- Utiliser la technique « montre-moi 5 élèves ».
- Rencontrer individuellement l'élève.
- Prévoir du matériel de surplus.
- Permettre à l'élève d'aller chercher son matériel.
- Prêter des vêtements.
- Clarifier les attentes.
- Faire des demandes claires.
- Utiliser un système de renforcement positif.
- Remplir un contrat d'engagement/feuille de route avec l'élève.
- Informer, sensibiliser, conscientiser.
- Informer, demander le soutien des parents.
- Informer l'enseignant responsable (dès qu'un autre enseignant écrit à un parent).
- Donner un avertissement.
- Utiliser l'humour.
- Appliquer la technique (2 prises de niveau jaune, retiré).

Consigner les comportements et les interventions dans Mozaiik portail.



Conséquences logiques en fonction des différents écarts de conduite niveau 1 et 2

- Faire réfléchir aux conséquences possibles.
- Reprendre le temps perdu (temps perdu = temps repris).
- Demander à l'élève de produire le comportement attendu.
- Racheter du matériel.
- Payer la facture de l'objet brisé.
- Remplir une fiche de réflexion.
- Demander un geste de réparation.
- Retirer l'élève dans le corridor.
- Imposer des travaux réparateurs.
- Retirer des privilèges (ex. : perte de récréations).
- Imposer une récupération ou retenue.





NIVEAU 3- ÉCARTS MAJEURS

TTS/TES/
Professionnel/
Enseignant
responsable au
besoin.

Comportements
qui nuisent à
l'ordre général.

Comportements nuisibles:

- L'élève répond impoliment à l'adulte (doigt d'honneur, propos orientés vers l'adulte).
- Il crie contre le personnel.
- Il pousse, fait trébucher (à risque de blesser).
- Il crache sur les autres.
- Il fait des crises de colère.
- Il provoque les autres (se moque des autres).
- Il insulte.
- Il harcèle.
- Il humilie.
- Il intimide (gestes, paroles, attitude).
- Il menace de blesser quelqu'un.



Stratégies d'intervention niveau 3 et 4 TTS /TES/DIRECTION

Un écart de conduite majeur est soit:

- un manquement aux attentes comportementales préalablement enseignées qui nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement et, par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves;
- un comportement dangereux, illégal, illicite (violence, intimidation, drogue, vol, etc.);
- un écart de conduite mineur qui persiste malgré diverses interventions réalisées.

L'intervention sera faite en tenant compte de la gravité, de la fréquence, de la légalité du comportement, de l'impact sur la ou les victimes et selon le niveau de développement de l'élève.

- * Consigner les comportements et les interventions dans Mozaïk portail.
- * Consigner les comportements et les interventions dans ÉVIO (TTS et direction)



NIVEAU 4- ÉCARTS MAJEURS

TTS/Direction/
Professionnel/
Enseignant
responsable au
besoin.

Comportements
qui blessent ou
qui sont illégaux.

Comportements nuisibles:

- Il est coupable de production, possession, enregistrement, diffusion de vidéos, photos ou messages sans consentement.
- Il commet des actions qui blessent physiquement.
- Il tient des propos diffamatoires.
- Il commet des actions à caractères sexuels.
- Il lance des objets qui blessent.
- Il vole ou endommage la propriété d'autrui.
- Il se bagarre.
- Il fume ou vapote dans l'école ou sur le terrain de l'école.
- Il est en possession de drogues ou d'alcool.
- Il vend ou achète des produits interdits aux mineurs.
- Il est en possession d'armes (ou imitation d'armes).
- Il menace d'endommager quelque chose (ex : mettre le feu à l'école).
- Il fait des menaces de mort ou est responsable de voies de fait.
- Il fait du trafic de drogues.
- Il est en état d'ébriété ou sous l'effet de drogues.
- Il y a suspicion de consommation d'alcool ou de drogues.



Conséquences logiques en fonction des différents écarts de conduite niveau 3 et 4

- Arrêt d'agir (suspension interne/externe).
- Retrait.
- Local de réflexion.
- Fiche de réflexion.
- Rencontre avec les parents/la direction.
- Contrat d'engagement, feuille de route.
- Plan d'intervention.
- Référence à des services.
- Protocole d'intimidation.

- Rencontre avec un intervenant.
- Gestes réparateurs.
- Retenues.
- Facturation à la suite d'un bris.
- Référence à la Sûreté du Québec et aux différents partenaires si nécessaire.
- Confiscation d'objets illégaux ou non permis.
- Autre.



Présenté par :
L'école secondaire d'Amos

Tu vis une situation de violence
à caractère sexuel?

Protecteur national
de l'élève

Québec



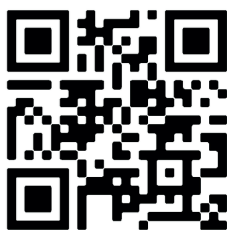
Tu vis une situation
problématique à l'école?

Le Protecteur national
de l'élève est là pour
veiller au respect
des droits des
élèves et de leurs
parents.



Pour porter plainte, faire
un signalement ou pour toute
autre question :

- quebec.ca/droits-eleve
- téléphone/texto : 1-833-420-5233
- plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca



COMMENT PORTER PLAINTÉ?

Si toi ou tes parents n'êtes pas satisfaits
des services scolaires :

- 1 Parles-en à la personne concernée
ou à son supérieur immédiat
- 2 Contacte le responsable
du traitement des plaintes
- 3 Communique avec ton protecteur
régional de l'élève

Violence à caractère sexuel

Tu peux porter plainte directement au protecteur
régional de l'élève si tu le souhaites. De plus,
toute autre personne peut faire un signalement
directement au protecteur régional de l'élève.